

Conférence internationale
Expériences et modèles de lutte contre la corruption
ECC - ASFC - UniQ

Discours du Recteur Jacky Lumarque

7 décembre 2021

Ce colloque est peut-être une bonne chose. Seulement peut-être. Vous allez comprendre pourquoi.

D'abord, vous avez cette possibilité de vous réunir pour en parler; en réunissant les principaux acteurs concernés par la chaîne de valeur de la corruption : d'abord les institutions spécialisées de l'Etat : ULCC, UCREF, CSCA/CA, CNP (peut-être).

Il manque le Parlement. On ne regrettera pas l'absence de cette institution parce que ses annales sont jalonnées par des comportements indéliques. Mais il y a un désavantage : cette absence nous laisse face au danger d'un Exécutif sans paramètre de contrôle. Je vous invite à mesurer, dans quelques mois ou quelques années, les dégâts qui auront résulté d'un Exécutif fonctionnant sans contrôle parlementaire.

Il y a aussi la société civile, les deux sociétés civiles. Celle qui n'existe que par la grâce des bailleurs de fonds internationaux et agissant selon l'agenda de ces derniers, mais l'autre aussi, celle que je qualifierais de société civile spontanée, dépourvue de ressources et survivant difficilement, mais dignement, grâce au sacrifice et à l'engagement civique de ses animateurs. Les membres de ECC sont de cette catégorie. Puis, enfin, l'international; remarquez que je ne dis pas "communauté internationale", car cela n'existe pas. Mais je n'ai pas le temps de développer. Disons simplement que nous pouvons apprendre de ce partage d'expériences avec d'autres pays comme le Cameroun, le Honduras, la République

Dominicaine et même le Canada et la France, pourquoi pas ? La corruption n'est pas l'apanage des pays pauvres.

Puisque nous sommes tous là à parler de corruption, nous serons peut-être amenés à soulever le voile sur plusieurs non-dits, ce qui fait le jeu de la transparence. Or la transparence est l'ennemi public numéro un de la corruption.

Cela me rappelle qu'il y a trois ans, avec l'aide des mêmes groupes d'acteurs et surtout celle des organisations qui allaient constituer tout de suite après ECC, cette même enceinte avait accueilli un colloque international sur le thème "Transparence et Corruption". La préparation de ce colloque avait impliqué l'ensemble des institutions concernées de l'Etat et de la société civile et avait été l'occasion d'aborder la problématique de la corruption dans diverses de ses composantes managériales, économiques, normatives, culturelles etc. Je place cette conférence dans la continuité de cet engagement d'un groupe d'acteurs de notre société conscients que ce cancer de notre administration doit être traité de façon énergique.

Dans sa lutte contre la corruption, notre pays n'est pas complètement dépourvu. Il s'est doté de nombreux instruments institutionnels et juridiques. Il dispose d'organismes spécialisés (UCREF, ULCC) ainsi que de lois contre la corruption, notamment celle de 2014 et celle contre le blanchiment d'argent (2001 et 2016). Nous avons signé des conventions internationales, en particulier, la Convention des NU contre la corruption (2009) qui fournit un véritable code d'éthique à l'intention des employés du secteur public. Si tous ces instruments étaient appliqués, un grand nombre de fauteurs de troubles, pavoisant joyeusement sur la scène politique et économique, seraient aujourd'hui derrière les barreaux.

Je disais tout à l'heure que cette rencontre est peut-être une bonne chose, et seulement, peut-être.

Voici les raisons de mes doutes. Quelques-unes seulement, à cause du temps.

Premièrement, il n'y a pas vraiment de corruption en Haïti. Du moins, en ce qui concerne l'usage des fonds publics.

La corruption, voyez-vous, est une machine extrêmement sophistiquée, qui fait appel à des mécanismes bien huilés et qui met en œuvre des outils de dissimulation complexes et raffinés. Elle exige la manipulation de systèmes d'information très élaborés et des montages institutionnels que les acteurs impliqués, publics ou privés, ne prennent pas le temps de maîtriser. Nous avons affaire ici, tout simplement, à des **voleurs de grand chemin** qui dédaignent les précautions les plus élémentaires pour dissimuler leur forfait. Regardez avec quelle naïveté (je veux dire, quelle absence de précaution) nos dirigeants ont dilapidé les milliards de Petro Caribe. Regardez, encore plus récemment, avec quelle aisance les acteurs en charge de nos finances publiques peuvent détourner des fonds du trésor public pour engraisser leurs alliés politiques ou pour financer les gangs armés, sans se mettre à l'esprit qu'un jour ils peuvent avoir à rendre des comptes à la société.

De sorte que nous perdons notre temps à parler de corruption, quand les responsables les plus impliqués ne courent aucun risque d'être mis en cause pour les fautes qu'ils ont commises ; quand ils peuvent se soustraire à toute enquête qui pourrait aboutir à leur mise en accusation ; quand ils peuvent échapper à leur arrestation quand ils sont reconnus coupables et surtout, quand ils peuvent trouver un juge pour les innocenter, même en cas de culpabilité avérée. Ou enfin, ce qui est tout aussi grave, quand l'immunité (comme celle du Parlement) fonctionne comme la couverture institutionnelle de l'impunité.

Nous perdons notre temps à parler de corruption, si nos classes politiques continuent d'alimenter le complot qui fait de l'impunité l'axe central de la gouvernance publique.

Par contre, quand nous aurons mis hors d'état de nuire les voleurs de grand chemin, nous pourrons faire une ouverture pour une autre lecture de la corruption, en allant chercher la perspective du citoyen.

Je parle du citoyen ordinaire, celui qui est victime du dédain de l'administration et qui est forcé de recourir au service d'un racketteur pour obtenir un passeport, celui qui doit payer des pots de vin pour obtenir que sa plainte à la police soit enregistrée et suivie, celui qui doit payer à côté pour obtenir un permis de conduire, pour que le médecin de service s'occupe d'un parent malade. Je parle de la citoyenne qui ne peut voir sa demande d'emploi ou de promotion prise au sérieux sans conditionnalité sexuelle etc.

Je propose donc d'aller à la rencontre du citoyen haïtien, contraint de participer à la corruption qui lui est imposée d'en haut et qui augmente le coût de ses transactions au sein de la société. Cette forme de corruption, celle de l'absentéisme, des pots de vins, des petits cadeaux, des infrastructures de mauvaise qualité, de l'absence des services publics de base, pénalise d'abord les pauvres qui n'ont aucune alternative ni aucun moyen de compensation.

Je parle de cette corruption-là qui n'est pas dominée par des questions de croissance économique et d'investissements mais intéresse plutôt l'état du contrat social entre l'État et ses administrés, entre l'entreprise et ses employés ou ses clients.

En somme, ce que j'expose ici, de façon lapidaire, il est vrai, c'est une vision différente de la gouvernance dont la vertu première doit être l'inclusion. L'inclusion de tous. De tous les administrés, en particulier des pauvres. Tel est le fondement du contrat social à renégocier avec l'Etat.

Mais j'admets que tout ceci ne puisse être abordé ici ; c'est peut-être l'affaire d'un autre colloque.

Bonnes discussions.